

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 28 octobre 2016

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 19/10/2016

*L'an deux mille seize et le vingt-huit octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES*

Présents : 15

Dont Présents non votants : 0

**Présents :** Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Alain MOULY, Martine OLMOS, Yves ROBIN

Représentés : 3

**Représentés:** Daniel GALTIER par Jean ARCAS, Martine GIL par Norbert ETIENNE, Bernard VIDAL par Francis BOUTES

Votants: 18

Pour: 18

**Présents non votants :**

Contre: 0

Abstentions: 0

**Excusés:** Michaël ANDERS, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Gilbert LEPETITCORPS, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Luc SALLES, Alain SICILIANO, Philippe VIDAL, Jean-Noël BADENAS

**Absents:**

### Objet: Rencontres annuelles des Grands Sites : Porté à connaissance

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles porte l'Opération Grand Site (OGS) « *Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian* » en partenariat avec les Communautés de Communes Le Minervois et du Pays Saint Ponais, et avec le soutien du Conseil Départemental de l'Hérault.

Depuis le lancement de l'OGS en juillet 2015, le Grand Site du Minervois est référencé sur la liste et la carte nationale des Grands Sites (qu'ils soient en projet ou déjà labellisés Grand Site de France).

En tant que collectivité porteuse de l'OGS, le Pays adhère, paye une cotisation et participe au Réseau des Grands Sites de France (RGSF) qui organise chaque année les rencontres annuelles des Grands Sites sur un territoire.

Cette année, c'est le Grand Site de France Sainte Victoire (Bouches du Rhône) qui a accueilli les rencontres nationales les 20 et 21 octobre. Le thème de ces journées « *Démarches paysagères dans les Grands Sites de France : outils et enjeux* » portait comme en 2015 sur le paysage, qui est au cœur de la politique des Grands Sites et qui doit être le fil conducteur de tout projet OGS.

Pour ces 18èmes rencontres, pour la première fois tous les Grands Sites étaient représentés avec environ 250 personnes : élus, techniciens, services de l'Etat centraux et régionaux, experts du paysage et de l'urbanisme...

Le Grand Site du Minervois était représenté par ses élus et ses techniciens :

- Martine OLMOS, Maire d'Azillanet,
- Didier VORDY, Maire de Minerve,
- Pascal BOURGOGNE, Adjoint à Minerve,
- Mathias PAICHELER, Adjoint à La Caunette,
- Corinne ROGER, DGS du Pays,
- Sylvain BRISA, Chargé de mission OGS du Pays.

Le transport et l'hébergement des 6 participants a été pris en charge dans le cadre du budget annuel de fonctionnement de l'OGS cofinancé par les Communautés de Communes et le Conseil départemental.

Le département de l'Hérault était bien représenté du fait de ses 5 territoires en démarche Grand Site :

– Conseil Départemental, Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/11/2016 034-253403554-20161028-2016_28_10_19-DE

- Hérault tourisme,
- Saint Guilhem le Désert- Gorges de l'Hérault (Communauté de Communes)
- Vallée du Salagou et Cirque de Mourèze (Syndicat mixte)
- Cirque de Navacelles (Syndicat mixte interdépartemental),
- Canal du Midi, Malpas et Fonsérannes (Association de préfiguration),



Durant les deux journées, ont été traités les sujets suivants :

- Le contexte particulier du Grand Site Sainte Victoire :  
Dans le cadre de la loi Notre, suite à la création de la Métropole Marseille Aix, le Syndicat mixte Sainte Victoire va être dissous, mais l'ensemble des services, missions et activités vont être réintégrées au sein de la nouvelle grande métropole à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, avec maintien des locaux actuels.  
Tous les partenaires (Ministère, Sous-préfet, Région, Conseil départemental...) ont affiché leur volonté de continuer à accompagner les missions assurées jusqu'à présent, toutes considérées comme d'intérêt général,
- La notion de paysage à voir comme « relation » :  
Le paysage n'est pas seulement « un résultat », c'est-à-dire ce que l'on veut voir,  
Le paysage c'est aussi « une démarche », c'est-à-dire une qualité du dialogue, des échanges entre tous les acteurs (habitants, passants, acteurs...), de la façon de concevoir et réaliser...  
Le paysage doit être vu tant comme « un objectif », que comme « une méthode pour l'atteindre »  
L'humain (dialogue, concertation) est au centre de la démarche
- Des exemples d'outils et de démarches pour agir :  
Le document unique de gestion de site classé,  
La charte architecturale et paysagère  
Le plan de cohérence paysagère,  
L'approche paysagère pour élaborer les documents d'urbanisme (PLUI, SCOT...)  
L'Aire d'Influence Paysagère (pour gérer l'installation de parcs éoliens...)  
Le réseau international des paysages viticoles (« charte de Fontevraud »),  
Des ateliers de concertation sur le terrain
- La protection du label Grand Site de France
- Des visites de terrain :  
1/ le maintien des paysages ouverts pour la biodiversité,  
2/ une étude paysagère pour gérer les dynamiques du piémont Sud,  
3/ un cahier des charges « annexe verte » pour gérer la forêt privée

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 10/11/2016

034-253403554-20161028-2016 28 10 19-DE

4/ la création d'aménagements pour accueillir les visiteurs (carrières de Bibémus...),

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de prendre acte de la participation du Pays et d'une délégation du Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » à ces rencontres.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte de la participation du Pays et d'une délégation du Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » à ces rencontres

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 28 octobre 2016.

Le Président,  
**Francis BOUTES**



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/11/2016 034-253403554-20161028-2016_28_10_19-DE